

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b></p> <p><b>Séance du vendredi 4 septembre 2015</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 25 août 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le vendredi 4 septembre 2015 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 14</p> <p>En exercice : 14</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 14</p> <p><b>Délibération n°D_2015_09_04_08</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chaîne, M. Fabrice Excoffier, M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Maryline Derouet à M. Alain Cartier, Mme Sandrine Jallin à M. Fabrice Excoffier, M. Christophe Albert à M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod à M. Alain Chamosset</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Nathalie Venancio est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Passage au système national d'enregistrement (SNE)**

Vu le raccordement du département de la Haute-Savoie au système national d'enregistrement (SNE),

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'existence d'un fichier départemental unique PLS.ADIL 74 centralisant les demandes de logement social. Actuellement, les communes reçoivent les demandeurs et transmettent leur demande à l'association PLS.ADIL 74 pour enregistrement.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le département de la Haute-Savoie sera raccordé au système national d'enregistrement (SNE). A partir de cette date, toutes les demandes de logement social seront enregistrées dans le SNE. Le fichier PLS.ADIL 74 serait conservé aux fins d'études de la demande de logement social.

Il poursuit en indiquant que le conseil municipal doit stipuler s'il souhaite que la commune soit service enregistreur avec le SNE dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il précise que le service enregistreur s'engage dans l'accueil, l'accompagnement des demandeurs de logements sociaux et l'enregistrement de ces demandes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- que la commune ne deviendra pas service enregistreur au 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- la suppression de tout service d'accueil des demandeurs de logement social.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 10/09/15</p> <p>Et de la publication le : 10/09/15</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 10 septembre 2015</p> <p>Le Maire,</p> <p>A. CHAMOSSET</p>
--	--

